

# L'info **air** du Nord-Isère



Les indices du  
**semestre**

Les épisodes de  
**pollution**

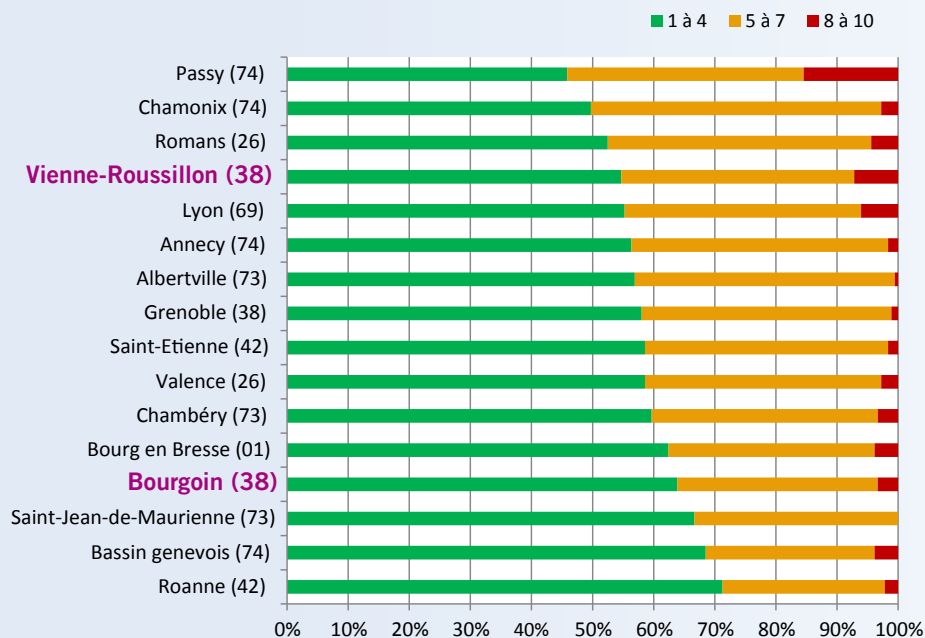
Que dit le  
**réseau fixe ?**

## Les indices du semestre en un clin d'oeil

1<sup>er</sup> semestre 2015

Sur ce premier semestre de l'année 2015, la qualité de l'air sur les agglomérations de Vienne et Roussillon se révèle « bonne à moyenne », avec des indices qualifiés de « bons » seulement un peu plus d'un jour sur deux. Sur l'agglomération de Bourgoin, la qualité de l'air a été qualifiée de « bonne » environ 2 jours sur 3

Répartition des indices de qualité de l'air  
1<sup>er</sup> semestre 2015



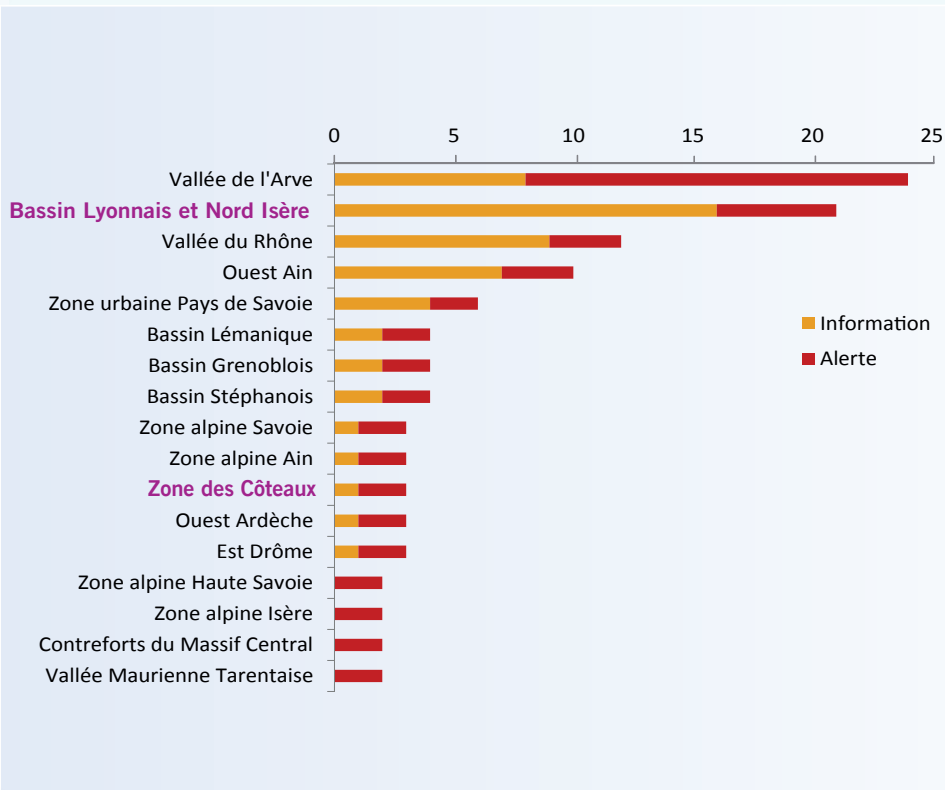
# Les épisodes de pollution

Nombre d'activations du dispositif préfectoral en cas d'épisode pollué du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

En janvier et février, 2 épisodes pollués ont touché la zone du Bassin lyonnais Nord Isère, dû à des niveaux importants de particules fines. Ces épisodes de pollution sont liés principalement à des conditions météorologiques favorables à l'accumulation des particules (absence de précipitations, inversions de températures à basse altitude) associées à des émissions conséquentes et locales (chauffage au bois non performant, trafic).

En mars, un troisième épisode de pollution aux particules a touché l'ensemble de la région Rhône-Alpes, avec 12 jours d'activation d'un dispositif préfectoral sur la zone du Bassin lyonnais Nord-Isère. Cet épisode printanier, d'ampleur régionale et même nationale, était dû à des particules d'origine à la fois locale et plus lointaine, issues à la fois du trafic routier, du chauffage au bois mais aussi en partie liées aux activités d'épandages agricoles.

Sur les 6 premiers mois de l'année, ces épisodes pollués ont provoqué 21 jours d'activation d'un dispositif préfectoral. A noter qu'une de ces activations était due à un dépassement du seuil d'information en ozone le 30 juin .

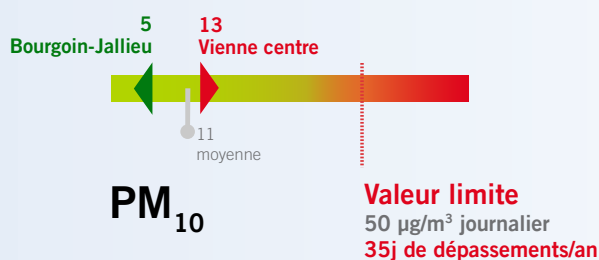


## Que dit le réseau fixe ?

Vis-à-vis de la réglementation annuelle, depuis le début de l'année, les valeurs limites n'ont pas été dépassées pour le dioxyde d'azote et les particules sur le Nord-Isère. Par contre, concernant l'ozone, le seuil journalier de 120 µg/m<sup>3</sup> sur 8 heures a déjà été franchi à 30 reprises dans la zone périurbaine de Roussillon (la valeur cible prévoit au maximum 25 jours de dépassements par an) . A noter aussi que le seuil réglementaire journalier pour les particules PM10 de 50 µg/m<sup>3</sup> a déjà été franchi à 13 reprises sur l'agglomération de Vienne et à 12 reprises en proximité automobile dans le Nord Isère (la réglementation autorise au maximum 35 jours de dépassements par an).

Nombre de dépassements de seuils mesurés sur les sites de surveillance du Nord Isère du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

la plus basse / la moyenne / la plus haute



Toutes nos mesures sur [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

